

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT du 6 octobre 2025

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h.

Le secrétariat de séance est confié à M. Irrmann, proviseur, assisté de Mme Guieu, représentante des personnels enseignants.

### I – Questions administratives et financières

#### 1.1-Adoption de l'ordre du jour et du précédent compte-rendu du CE en date du 05/06/2025

Le proviseur précise que Mme Pousse, COCAC adjointe, assiste en visioconférence à ce conseil d'établissement.

Mme Pousse délègue sa voix, en cas de vote à bulletins secrets, au proviseur.

Monsieur le Proviseur passe ensuite au vote de l'ordre du jour.

Votants : 17                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Pour :17

Monsieur le Proviseur propose de passer au vote concernant l'adoption du compte-rendu du CE du 05/06/2025.

Votants : 17                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Pour :17

Compte rendu adopté à l'unanimité.

#### 1.2) Fermeture du poste 2376 au 31/08/2026

Des représentants des personnels non-membres du conseil d'établissement interviennent après accord du président du conseil d'établissement pour lire une déclaration concernant la suppression du poste de détaché en lettres modernes de Jérôme Cholvy, décédé en juillet 2025.

Cette déclaration ainsi que les signataires sont en PJ de ce compte-rendu.

Monsieur le Proviseur prend la parole.

Il rappelle que suite au pré-CSA de l'AEFE du 18 septembre 2025, et compte tenu d'un contexte budgétaire contraint de l'Etat, l'AEFE présentera au comité social d'administration du 9 octobre prochain la mesure suivante :

Fermeture du poste 2376- Lettres modernes- au 31/08/2026.



Le Proviseur a reçu l'ensemble des représentants du conseil d'établissement la semaine dernière. La fermeture de ce poste revêt une dimension particulièrement sensible, M. Jérôme Cholvy, son titulaire, étant décédé en juillet 2025.

Le Proviseur a rappelé l'engagement remarquable de M. Cholvy au sein du lycée, son professionnalisme et l'empreinte humaine qu'il a laissée dans la communauté scolaire. Afin d'honorer sa mémoire, le lycée mettra en place un concours photographique portant son nom et proposera de baptiser le studio de web radio « Studio Jérôme Cholvy ». Les élèves du CVL ont également exprimé leur souhait de s'associer à cet hommage. Des livres blancs ont été mis à disposition des personnels et des élèves afin que chacun puisse y déposer un message en souvenir de M. Cholvy.

Monsieur le Proviseur propose de passer au vote à **bulletin secret** concernant la fermeture du poste 2376 au 31/08/2026.

Votants : 17      Contre : 10      Abstention : 1      Pour : 6

Avis défavorable du conseil d'établissement pour la suppression du poste 2376.

Un représentant des parents d'élèves questionne la direction sur le recrutement à venir suite à la suppression de ce poste.

Le proviseur indique que la priorité sera donnée au recrutement de titulaires Education Nationale non-résidents, via la CCPLÉ et la CCPLA.

### **1.3) Organisation des prochaines élections des représentants parents, élèves et personnels**

Scrutin les 16-17 octobre avec vote via Pronote et communication immédiate.

- Élections (parents, élèves, personnels) les 16 et 17 octobre.
- Vote via Pronote, en concertation avec l'APE, pour augmenter la participation.
- Modalités communiquées dès le lendemain.

### **1.4) BR1**

Monsieur le Proviseur passe la parole à M. JOUBERT, DAF qui présente le BR1.

3 modifications par rapport au budget initial 2025 :

- Ajustement des recettes avec 1197 élèves constatés en 2024-2025 et non 1208 comme initialement prévus (- 52 838 euros).

- Augmentation de 400 000 euros (pris sur les fonds de réserve de l'établissement) pour l'enveloppe Personnel afin de pouvoir payer les arretati au personnel de droit local pour la période 2022-2024 suite à la nouvelle convention nationale du travail de la fonction publique italienne signée le 27 janvier 2025.
- Augmentation de 108 807 euros (pris sur les fonds de réserve de l'établissement) pour l'enveloppe Investissement afin de pouvoir réaliser les travaux d'étanchéité du toit du primaire en juillet 2025.

### 1.5) Conventions

Monsieur le Proviseur expose diverses conventions pour l'année 2025-26.

- Convention FLAM
- Convention Maths en Jeans
- Convention médecin scolaire 2025-26
- Convention psychologue scolaire 2025-26
- Convention Club Stendhal
- Convention Calasanzio (Terza media et Idoneità)
- Convention Gentileschi (signée en juin 2025 par Mme Monticino pour l'année 2025-26)

Pour rappel :

- Convention de partenariat 2025-2028 Lycée Stendhal - AALSMI et Institut Français (signée et présentée lors du CE du 5 juin 2025)

### 1.6) Voyages

Monsieur le Proviseur passe la parole à M. Mercier, Proviseur-adjoint concernant les voyages du second degré suivants :

- Voyage Géologie à Briançon – Mme Zagouri : 21-23 avril 2026 : 1ères spé SVT
- Voyage observatoire astrophysique d'Asiago – M. De Luca : avril ou mai 2026

### 1.7) Point sur les travaux

Monsieur le Proviseur passe la parole à M. Joubert, DAF, concernant l'avancement des travaux.

Les travaux de mise en conformité incendie (non-conformités repérées en 2016 suite au passage des pompiers de Milan) ont enfin pu commencer cet été grâce à une subvention de l'AEFE de 1,2 millions d'euros et suite à un 2nd appel d'offre réalisé en 2025 (après un 1er appel d'offre infructueux en 2024). Ces travaux doivent se poursuivre au cours de l'année scolaire 2025-2026 et prendre fin en août 2026.



En parallèle, d'autres travaux ont été exécutés cet été :

- Travaux d'étanchéité du toit du bâtiment du 1er degré
- Travaux divers au 1er degré (reprise du faux-plafond, des WC et de la terrasse au 1er étage du bâtiment)
- Peinture des cours de cycle 1 et 2 (cycle 3 en 2026)
- Remplacement des filets des terrains de foot (cours cycle 3)
- Remplacement de la ligne du self à la cantine

## II - Questions pédagogiques et vie scolaire

### 2.1) Bilan de rentrée 2025-2026

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions tant pour les élèves que pour les personnels.

Monsieur le Proviseur passe la parole à Monsieur Deguille, Directeur du 1<sup>er</sup> degré, pour un bilan de la rentrée, marquée par une poursuite de la chute d'effectifs, et un nécessaire point de vigilance sur la maternelle. M. Deguille annonce également la mise en place du dispositif FLESCO (Français Langue étrangère et de Scolarisation) dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré.

Monsieur Mercier, Proviseur-adjoint, note également une baisse d'effectifs sur le 2<sup>nd</sup> degré. Il donne ensuite des informations sur les nouveautés pour cette année scolaire (BFI, DNB, groupes de besoins 6eme/5eme...).

Il revient ensuite sur les très bons résultats de nos élèves au DNB (100% de réussite) et au Baccalauréat (99% de réussite avec 1/3 de mentions TB).

Il donne également les premiers chiffres disponibles sur l'orientation post bac de nos élèves.

Le proviseur annonce la diffusion en novembre d'un tableau anonymisé reprenant les orientations de l'ensemble des terminales de l'année passée.

Le proviseur rappelle ensuite que l'objectif prioritaire est d'enrayer la baisse d'effectifs dès la prochaine rentrée.

Plusieurs actions sont déjà engagées : organisation de portes ouvertes le 15 novembre, lancement d'une campagne de référencement sur des plateformes spécialisées dans la petite enfance à Milan, et intensification de la communication sur les réseaux sociaux.

Le lycée Stendhal doit renforcer sa visibilité et sa notoriété, notamment en mettant davantage en valeur son caractère international et l'excellence de son projet éducatif.

Une commission dédiée à la notoriété et à la visibilité de l'établissement sera réunie en novembre ou décembre 2025 afin de proposer des actions structurantes et pérennes.

Enfin, un film promotionnel sur la maternelle est présenté aux membres du Conseil d'Établissement.



## 2.2) Passage à la semestrialisation pour le cycle terminal

Le proviseur rappelle que cette proposition a été travaillée l'année dernière par les équipes pédagogiques.

Un tour de table permet à chaque partie de s'exprimer.

À la suite des différentes interventions il est décidé de reporter le vote au prochain CE qui se tiendra le 13/11/2025.

## 2.3) IMP 2025-2026

Monsieur le Proviseur présente pour information le tableau des IMP 2025-2026 présenté lors du conseil pédagogique du 30 septembre 2025.

## III -Questions Diverses

- Évolution des effectifs de professeurs détachés : combien de postes de résidents/détachés arrivent à échéance cette année et quelles actions préventives l'établissement met-il en place pour anticiper ces départs potentiel ? Est-ce que cela aura un impact sur le nombre de postes détachés au lycée Stendhal.

*Aucun poste de résidents/détachés arrivent à échéance cette année. En cas de départ imprévu le lycée tiendra une CCPL (Commission Consultative Paritaire Locale) qui sera ensuite validée par une CCPLA Commission Consultative Paritaire Locale de l'AEFE)*

*+d'informations sur notre site : <https://www.lsmi.it/le-lycee-stendhal/les-instances-et-les-conseils-ecole-et-etablissement/>*

- Participation aux Jeux Olympiques Milano–Cortina 2026 : le lycée Stendhal sera-t-il associé aux initiatives prévues par la France dans le cadre de cet événement, et de quelle manière les élèves pourraient-ils y être impliqués ?

*Nous sommes au travail sur cet évènement important : l'ensemble du lycée sera concerné. Des actions sont déjà arrêtées : création d'un village olympique au lycée, intervention de l'association moséact, qui viendra sensibiliser nos élèves au danger du dopage, visite d'une exposition photo à l'institut, à l'occasion des jeux paralympiques un partenariat avec l'AS sportive Jean Cluzel de Savines le Lac, association qui vise à favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap est également lancé : nous les accueillerons au lycée et espérons poursuivre le partenariat pour les JO en France en 2030.*

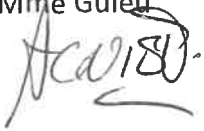


- Quelles actions concrètes sur la sécurité routière et quand seront mises en place les actions que vous nous avez présentées ?

*Nous allons relancer la questura di Milano à ce sujet.*

Le secrétaire de séance,  
M. Irrmann

La secrétaire adjointe,  
Mme Guieu



Le Proviseur et Président  
Victor IRRMANN

